

Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

Info Marolles Mag

Le magazine d'information de notre ville

N° 34 - Octobre 2019

Marolles en ZIK, le 21 juin



Rentrée scolaire

p.9



Travaux réalisés durant l'été

p.11



Séjours 2019

p.18





MAIRIE

1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

📠 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

🌐 <https://marolles-en-hurepoix.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



Fleurissement de la place de la mairie.

SOMMAIRE

 Édito	p 3	 Associations	p 23
 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4	 Tout s'explique	p 28
 Qualité de vie, environnement et sécurité	p 5	 État-civil	p 29
 Culture et loisirs en images	p 6	 Envoyez-nous vos photos	p 29
 Vie de la commune	p 8	 Et chez nos voisins...	p 29
 CCAS et Résidence du Parc	p 12	 Numéros utiles	p 30
 Médiathèque	p 15	<div data-bbox="880 1738 1511 2092" data-label="Text"> <p>Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix. Directeur de la publication : Georges JOUBERT. Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME. Service communication : Nathalie LAVENIR. Réalisation : Sandra CAUDRON.</p> <p>Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, certifiée Imprim'vert. </p> <p>Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.</p> <p>Photo 1^{ère} de couv. : Marolles en ZIK le 21 juin 2019. Photo 2^{ème} de couverture : Fleurissement de la place de la mairie.</p> <p>Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 16 décembre 2019.</p> </div>	
 Manifestations à venir	p 16		
 Scolaire et périscolaire	p 17		
 Sport	p 20		





Marollaises, Marollais,

Au retour des vacances, la rentrée scolaire est une journée toujours aussi riche en émotions pour les enfants, leurs parents et les enseignants. L'accueil chaleureux de ces derniers a permis de rassurer les uns et tranquilliser les autres afin d'effectuer une bonne rentrée, confirmée par l'ouverture de deux classes supplémentaires, une en élémentaire et l'autre à l'école maternelle Vivier.

Autre temps fort de la rentrée, la Journée des Associations, qui fait aussi partie de ces événements que vous attendez. La fréquentation importante et les nombreuses inscriptions enregistrées sont à la hauteur du dévouement de tous les responsables d'activités. À cette occasion, nous avons eu la confirmation de la richesse de notre vie associative et la municipalité sera toujours partenaire d'un tel engagement.

J'adresse mes félicitations à toutes les associations et sections locales pour l'implication et le dynamisme dont elles font preuve ; je tiens ici à chaleureusement remercier leurs responsables et bénévoles très investis.

Comme chaque été, la période estivale a été propice à la réalisation de nombreux travaux pour l'amélioration de votre quotidien dont je ne citerai que les principaux :

- la réfection complète du sol du Mille Club,
- la rénovation de l'intérieur de l'école de musique,
- l'installation d'une antenne satellite à la salle des fêtes pour permettre la retransmission d'événements importants,
- la pose de volets roulants dans les dortoirs du Centre de Loisirs pour parer aux grandes chaleurs,
- le ravalement du bâtiment de l'école élémentaire Roger Vivier, rue du Marché,

- la construction d'un mur d'enceinte pour assurer la sécurité à l'école maternelle Gaillon,
- la réalisation de passages surélevés Chemin de Paris, pour ralentir les véhicules sur le parcours vers le collège,
- la réfection de la rue de la Place en partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération,
- l'élargissement d'un trottoir (côté gare) en complément des travaux de renforcement du pont SNCF effectués par le Conseil Départemental,
- la continuité des travaux d'embellissement du Cœur de Ville avenue du Lieutenant Agoutin,
- la finalisation de l'aménagement paysager de l'entrée de ville, route de Saint-Vrain,
- l'achèvement de la construction du bureau de La Poste dont les activités devraient être transférées courant novembre,
- et enfin, la livraison d'une route de Cheptainville (presque) achevée et rendue à la circulation avec un traitement axé sur la sécurité, de jour comme de nuit. Je tiens sincèrement à remercier les riverains et les utilisateurs pour leur patience et leur compréhension.

Cet édito est plus court que d'habitude car, en cette période pré-électorale, je ne peux pas vous énumérer les projets déjà en réflexion pour l'avenir de notre commune.

Après un été qui, je l'espère, vous a apporté repos et détente, malgré deux périodes de canicule éprouvantes, notamment pour les plus fragiles, je souhaite que vos projets les plus chers soient exaucés pour cette fin d'année.

Votre Maire,
Georges JOUBERT





Du 13 juin

Membres du Conseil Municipal présents : 20

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 3

Membres du Conseil Municipal absents : 3

Votants : 23

Le point intitulé « Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA) – Autorisation de signer la convention de mise à disposition de services pour la compétence « *Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire* » entre CDEA et la commune de Marolles-en-Hurepoix » est reporté à une séance ultérieure, en attendant des précisions de la part de CDEA.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants :

1. Délibération pour ou contre le maintien de M. Murail, 2^{ème} adjoint dans ses fonctions d'adjoint (M. Murail n'a pas été maintenu dans ses fonctions - 2 absentions : M. Murail et M. des Garets.)
2. Détermination du nombre des adjoints à 8 et fixation de l'ordre des adjoints (M. Murail n'a pas pris part au vote)
3. Élection d'un nouvel adjoint au Maire en cas de non-maintien dans ses fonctions d'un adjoint.
M. Yann Poncet est élu 8^{ème} adjoint (22 voix « Pour » - 1 bulletin blanc)
4. Reconduction du régime indemnitaire des élus locaux - Fixation des indemnités de fonction du Maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction (22 voix « Pour » - 1 Abstention : M. Murail)
5. Budget Principal : Compte de gestion 2018
6. Budget Principal : Compte administratif 2018 (M. le Maire s'est retiré de la séance avant le vote)
7. Budget Principal - Affectation des résultats 2018
8. Budget Principal - Budget supplémentaire - 2019 (22 voix « Pour » - 1 Abstention : M. Murail)
9. Adhésion de la commune au système de paiement en ligne des titres communaux PAYFiP Titre et PAYFiP Régie
10. Quotients familiaux
11. Service Enfance-Jeunesse - Tarifs périscolaires
12. Service Enfance-Jeunesse - Règlement du service Enfance
13. La Poste - Approbation du projet de bail et autorisation de signature
14. Accord du Conseil Municipal quant au projet de cession d'un local dans la maison médicale
15. Cœur d'Essonne Agglomération - Approbation du rapport n°1 du 16 mai 2019 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Cœur d'Essonne Agglomération sur le transfert de la voirie de St Germain lès Arpajon
16. Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé
17. Vœu concernant le dossier relatif au SA 2020 du RER C (M. Couton n'a pas pris part au vote)
18. Modification du périmètre du SIARCE - Adhésion de la commune d'Orveau (en attente de documents de la part du SIARCE)
19. Autorisation à signer avec la CAF la convention d'objectifs et de financement - prestation de service accueil de loisirs (ALSH) « accueil adolescents »
20. Autorisation de signature du bulletin d'adhésion au service « aides financières d'action sociale » (AFAS) avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 19 septembre

Membres du Conseil Municipal présents : 15

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 7

Membres du Conseil Municipal absents : 4

Votants : 22

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des suffrages exprimés le point suivant (Pour 21 – Contre 1 : M. Murail) :

1. Budget Principal - Décision modificative N°1-2019

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants (Pour le point n°14, M. Eck Président du lotissement des Hermines, ne prend pas part au vote) :

2. Personnel communal - Modification du tableau des effectifs
3. Personnel communal - Logement de fonction pour nécessité absolue de service - Stade
4. Avenant n° 2 à la convention entre la commune et le collège Saint-Exupéry relative aux conditions générales d'utilisation des installations sportives communales (année scolaire 2018-2019)
5. Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves
6. Approbation de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental de l'Essonne, les Communes de Marolles-en-Hurepoix, de Lakamané et le Comité de Jumelage de Marolles-en-Hurepoix
7. Subventions de fonctionnement dans le cadre de la coopération décentralisée
8. Subventions de fonctionnement au profit de l'Amicale des Directeurs Généraux et des Secrétaires de mairie de l'Essonne
9. Service Enfance-jeunesse - Tarifs (Rectification erreur matérielle)
10. Service Enfance-jeunesse - Tarifs du séjour européen 2020
11. Autorisation de la signature de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Essonne pour les ALSH « Périscolaire »
12. Autorisation de la signature des conventions Charte Qualité Plan Mercredi et mise en d'un PEDT
13. Présentation des rapports annuels 2017 & 2018 de la SCI Chemin Vert
14. Incorporation dans le domaine communal des voies hors espaces verts du lotissement « les Gravieres » (parcelle AC183 issue de la division de la parcelle AC129) et du lotissement « Les Limosins » (parcelle AB455 issue de la division des parcelles AB4, AB5 et AB66)
15. Incorporation dans le domaine communal des voies hors espaces verts du lotissement « Windsor » situé route de Saint-Vrain
16. Approbation et autorisation de signature du bail commercial pour les futurs locaux de la Poste
17. SIARCE - Modification des statuts (représentativité des collectivités adhérentes)
18. Modification du périmètre du SIARCE - Adhésion de la commune de Baulne pour la compétence eaux pluviales urbaines
19. Modification du périmètre du SIARCE - Adhésion de la commune de Guigneville pour la compétence eaux pluviales urbaines
20. Modification du périmètre du SIARCE - Adhésion de la commune de Vayres-sur-Essonnes pour la compétence eaux pluviales urbaines
21. SIARCE - Adhésion au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) pour l'électricité et le gaz et transfert à celui-ci des compétences électricité et gaz

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.



C'est quoi : être un bon citoyen ?

Nous aimons nos/les enfants, nous voulons qu'ils deviennent des hommes et des femmes responsables !

Tous ensemble
on ira loin

Alors, témoignons-leur un comportement citoyen de notre part.

- Respecter les règles de stationnement, de vitesse, les stops, les sens interdits...
- Respecter les autorités, ses voisins, les autres : tolérance, politesse, convivialité
- Entretien sa maison, son jardin, son trottoir
- Laisser le trottoir dégagé pour le passage des piétons, poussettes, personnes âgées, personnes handicapées
- Utiliser les poubelles plutôt que de jeter au sol les papiers, mégots...
- Ramasser les excréments de son/ses chiens

La liste pourrait s'allonger, mais bien vivre à Marolles commence par une gestion de son propre comportement avant de critiquer celui de l'autre.

Personne n'est parfait, mais chacun peut faire l'effort de s'améliorer en pensant aussi que les yeux de nos enfants observent tout et copient nos actions.

Changeons l'individualisme égoïste en solidarité et citoyenneté !

Gestes économiques et citoyens de tous les jours



Chacun peut accomplir des écogestes très facilement dans sa vie quotidienne. Adopter un comportement écocitoyen, c'est simple : il s'agit surtout de prendre conscience des conséquences sociales ou environnementales de chacune de nos actions et de changer nos mauvaises habitudes.

Les écogestes s'appliquent à la maison, au travail, à l'école, en faisant ses courses, son marché ainsi que dans ses déplacements, en vacances ou dans son jardin. Quel plaisir ensuite de déguster des plats naturels et sains.

- Éteindre les lumières, la télévision quand on quitte la pièce
- Économiser l'eau, prendre une douche plutôt qu'un bain
- Trier ses déchets et les mettre dans les bons bacs de tri
- Consommer de façon raisonnable, imprimer les documents recto verso, choisir des ampoules économiques...
- Isoler son logement pour améliorer le confort thermique et faire des économies d'énergie

Tous les jours, les actions sont multiples, prendre de nouvelles attitudes et habitudes pour préserver notre planète, les Hommes et les Femmes qui y vivent aujourd'hui et ne pas compromettre la qualité de vie des générations à venir.

Retrouvez les économies d'énergie que vous pouvez faire dans votre maison dans le « Tout s'explique » en page 28.

Défibrillateurs

La commune dispose de 3 défibrillateurs sur son territoire. L'accès rapide pour toute personne à un **défibrillateur automatisé externe (DAE)** est une question de santé publique. En effet, un nombre important de décès peut être évité si les victimes d'arrêt cardiaque bénéficient rapidement d'un massage cardiaque et de l'utilisation d'un DAE. Chaque minute perdue fait perdre 10% de chance de survie à la personne en arrêt cardiaque.

À Marolles-en-Hurepoix, vous trouverez les défibrillateurs :

- devant le cossec,
- sur le stade (au niveau du bâtiment de stockage du matériel),
- à la pharmacie Maudet (31 grande rue).



Stationnement sur bateau



Même devant son propre garage, stationner sur un bateau est interdit. Contrairement aux idées reçues, les propriétaires qui se garent sur le bateau situé devant l'entrée de leur maison peuvent être verbalisés. **Ce type de stationnement est qualifié de gênant par le code de la route et est verbalisable d'une amende de 135 €.**

Renouée du Japon : véritable peste végétale vue sur la commune

Originaire d'Asie, elle peut atteindre 2 à 3m de hauteur et ses racines peuvent



aller jusqu'à 7m de profondeur. Or ses **racines libèrent des toxines** qui empêchent les autres végétaux de se développer. Son éradication est difficile mais indispensable pour préserver la biodiversité des écosystèmes. Prenez soin de ramasser tous les résidus de coupe et mettez les dans des sacs à ordure, **ne les mettez pas au compost** sinon ils pourraient repartir même 10 ans plus tard.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre

Cette année, la commission Vie culturelle a organisé, dans le cadre convivial et chaleureux du lavoir, 2 soirées poétiques en partenariat avec la compagnie des Hermines. Le lavoir s'est transformé en un joli écrin de lumière où poésies, textes et musiques ont dialogué toute en douceur et en harmonie. Merci à toutes les personnes qui ont présenté et lu un texte.



Un restaurant « Papilles d'Or » 2020 à Marolles

Pour la deuxième année consécutive, le restaurant « La Dolce Vita » a été primé aux Papilles d'Or. Félicitations pour cette nouvelle récompense.



Marolles en Zik, le 21 juin

Quel succès pour ce rendez-vous désormais traditionnel ! Un beau mélange de spectacle d'enfants, chorales et concerts de tous styles.



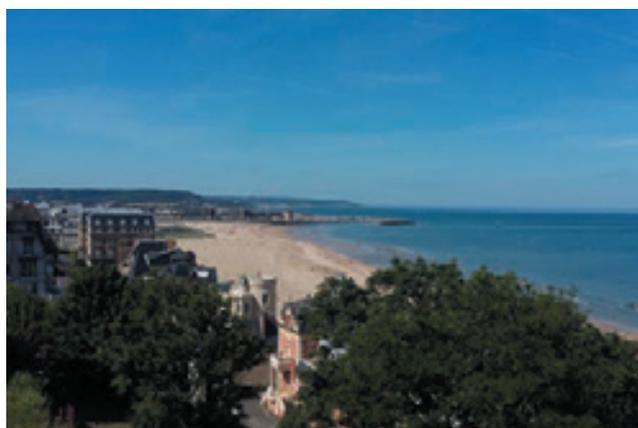
Les « Ça me dit » de l'été le 31 août

Un succès indéniable pour cette journée en famille avec de nombreuses animations pour tous les âges : structures gonflables, mini-golf, volley... Nouveauté cette année qui a attiré petits et grands : l'espace jeux anciens.



Remise des dictionnaires - vendredi 28 juin

La traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires permet, en présence de M. le Maire et de nombreux élus et enseignants, de récompenser les enfants de dernière année de maternelles (futurs CP) et les CM2 (futurs 6^{èmes}).



Sorties à la mer

Les sorties à Trouville (21 juillet) et Deauville (21 août) ont permis à des familles marollaises de passer de bons moments au bord de la mer.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Découverte de la Marne

Après avoir visité les caves de Champagne en finissant, bien sûr, par une dégustation, nous avons poursuivi notre visite par la découverte de la ville qui cache de nombreux trésors. Ensuite, après un repas délicieux, nous avons été éblouis et intrigués par les arbres tortueux de la forêt du Verzy, qui a reçu le label « forêt d'exception ». Une bien belle journée !!!



28^{ème} journée des associations - dimanche 8 septembre

Une journée importante où les Marolais peuvent rencontrer les différentes associations et s'inscrire aux activités de leur choix. Encore un grand merci à tous les bénévoles des très nombreuses associations marolaises qui permettent à la commune d'être aussi dynamique.



Agglo'lympics

Du 10 au 12 juillet, près de 150 enfants ont participé à ce challenge ! Des jeunes de 9 à 16 ans venus de toute l'Agglomération ont passé trois jours pleins de sensations, de découvertes, d'entraide, de dépassement de soi... Une grande réussite. Merci à Cœur d'Essonne Agglomération, initiateur du projet et à tous les animateurs pour l'organisation et en particulier à l'équipe jeunesse de Marolles.



Rentrée scolaire - lundi 2 septembre

C'est avec beaucoup de plaisir (malgré quelques pleurs) que les enfants ont retrouvé leurs copains et le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire, avec cette année une 4^{ème} classe à l'école maternelle Vivier et une 14^{ème} classe à l'école élémentaire Vivier.



Pose d'une plaque commémorative de l'inauguration du Centre de Secours - samedi 31 août 2019

Une plaque commémorative de l'inauguration du centre de secours a été posée en présence de Dominique Echaroux, président du conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), du contrôleur Général Alain Caroit, Directeur du SDIS et chef de corps et de l'ensemble des pompiers volontaires du centre et de Monsieur Jourbert, Maire de Marolles-en-Hurepoix.



Tarifs et Quotients familiaux 2019

À compter d'octobre 2019, le mode de calcul du quotient familial sera celui appliqué par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, à savoir :
« Le quotient familial est le résultat de la division du revenu annuel net perçu avant abattements fiscaux + ensemble des prestations versées par la Caf pour le mois considéré* par le nombre de parts :

Quotient familial mensuel =

$$\frac{1/12 \text{ revenus nets perçus (a) + Prestations à caractère mensuel du mois de calcul (b)}}{\text{Nombre de parts (c)}}$$

(a) Il s'agit de l'ensemble des revenus avant abattements fiscaux. Les frais réels ne sont pas déduits. En revanche les pensions alimentaires versées, les cotisations volontaires de sécurité sociale et la CSG déductible, sont déduites.

(b) Il s'agit de toutes les prestations versées par la Caf à l'exclusion des prestations suivantes : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) retour au foyer, Allocation de rentrée scolaire, Prime de déménagement,

Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant) : Prime à la naissance et à l'adoption, Complément libre choix et mode de garde, Complément Aah (d'Allocation adulte handicapé) pour retour au foyer : Mva (majoration pour la vie autonome) ou Afh maintenue jusqu'à fin de l'accord Cdaph, Complément de ressources (Crh) retour au foyer

(c) Couple ou personne isolée : 2 parts

1^{er} enfant et 2^{ème} enfant à charge au sens des PF : 0,5 part par enfant, 3^{ème} enfant à charge au sens des PF : 1 part Par enfant supplémentaire ou par enfant handicapé : + 0,5 part supplémentaire

Ce quotient familial est calculé indépendamment des règles fiscales. »

Pour toutes les familles Marolles, allocataires de la CAF, le quotient retenu sera le dernier quotient calculé par la CAF au moment de la consultation sécurisée du site de la CAF, accessible via internet, grâce à une habilitation personnalisée délivrée par les services de la CAF.

Pour toutes les familles Marolles, non allocataires de la CAF ou pour lesquelles la CAF n'aurait pas calculé de quotient, le quotient sera calculé en mairie selon la formule définie par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), voir ci-dessus. Les quotients seront calculés à partir de l'avis d'imposition sur les revenus de n-1.

En cas de **garde alternée**, les revenus pris en compte seront ceux des deux parents de l'enfant au vu des deux avis d'imposition (cumul des deux quotients).

En cas de **famille recomposée**, toutes les ressources du foyer doivent être déclarées.

Pour les **familles d'accueil**, le quotient « professionnel » est égal aux revenus mensuels de la personne chargée de l'accueil.

Pour les familles non marolles, il n'y a pas de calcul de quotient, le tarif extérieur des grilles tarifaires communales, est appliqué d'office.

Grille des quotients, à compter du 1^{er} octobre 2019

Tranches	Quotient Familial compris entre		
1	en dessous de		370
2	370	à	427
3	428	à	581
4	582	à	803
5	804	à	1 121
6	1 122	à	1 579
7	au dessus de		1 579

(*) Pour la 1^{ère} tranche, sera prise en compte la situation particulière de la famille en début de chaque trimestre.

Tarifs périscolaires de Marolles-en-Hurepoix applicables au 1^{er} septembre 2019

Tranches	Restaurant scolaire	P.A.I.* Accueil au restaurant scolaire sans repas	Accueil périscolaire - la 1/2 heure	Etude surveillée (16h30 à 18h)	Veillée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* Veillée (accueil sans repas)	Journée de Centre ou Nuitée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* Journée de Centre ou Nuitée (accueil sans repas)	Point d'activité Kaz'Ados et Atlan 13	Forfait annuel pour accompagnement à une activité
1	0,65 €	0,42 €	0,63 €	1,89 €	2,68 €	2,55 €	5,36 €	5,09 €	0,65 €	Aller : 15,33 € Aller-retour : 30,66 €
2	1,62 €	1,05 €	0,67 €	2,01 €	2,98 €	2,83 €	5,96 €	5,66 €	0,69 €	
3	2,79 €	1,81 €	0,78 €	2,34 €	3,64 €	3,46 €	7,27 €	6,91 €	0,75 €	
4	3,16 €	2,05 €	0,88 €	2,64 €	4,42 €	4,20 €	8,83 €	8,39 €	0,82 €	
5	3,57 €	2,32 €	1,00 €	3,00 €	5,41 €	5,14 €	10,82 €	10,28 €	0,89 €	
6	4,02 €	2,61 €	1,13 €	3,39 €	6,61 €	6,28 €	13,21 €	12,55 €	0,95 €	
7	4,49 €	2,92 €	1,30 €	3,90 €	8,06 €	7,66 €	16,12 €	15,31 €	1,05 €	
Extérieur	12,26 €	12,26 €	3,89 €	11,67 €	17,40 €	17,40 €	34,80 €	34,80 €	2,10 €	

*Pour mémoire :

- Les accueils « sans repas » sont réservés aux élèves (souffrant d'allergie alimentaire) pour lesquels il a été établi un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).
- Le tarif P.A.I. Accueil au restaurant scolaire sans repas correspond à 65% du tarif restaurant scolaire.
- Les tarifs P.A.I., journée de centre et veillée, correspondent respectivement à 95 % du tarif journée de centre et veillée.



La rentrée scolaire



Mur de l'école maternelle Gaillon

Après des vacances très ensoleillées, les enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est effectuée dans de très bonnes conditions malgré l'ouverture de la 4^{ème} classe à l'école maternelle Vivier et de la 14^{ème} classe à l'école élémentaire.

Plusieurs réalisations ont eu lieu dans les établissements scolaires :

Préau extérieur élémentaire Roger VIVIER : changement et traitement d'éléments de façade par l'équipe des services techniques.

Création de deux nouvelles classes : une dans la maternelle Roger Vivier, la seconde en élémentaire. Après peintures, agencement mobilier et équipement ont été mis en place par les services techniques.

École élémentaire Roger VIVIER : en août, réalisation complète du ravalement du bâtiment rue du Marché incluant les sous toitures, grilles de ventilations et descentes d'eaux pluviales.

École Maternelle GAILLON : dépose de la clôture vieillissante séparant la cour scolaire du trottoir de la rue des deux carrefours et remplacement par un mur maçonné sur la totalité de la longueur pour rejoindre dans la continuité l'élément en meulière rejointoyé. Un portillon avec accès direct a été posé lors de ces travaux.

Les effectifs à ce jour sont :

École primaire Roger Vivier : 377 élèves soit une moyenne de 29 par classe.
École maternelle Roger Vivier : 110 élèves soit une moyenne de 27,5 par classe.

École maternelle Gaillon : 112 élèves soit une moyenne de 28 par classe.
Sur sollicitation du GPIM, M. le Maire est intervenu auprès de l'Éducation Nationale en vue d'avoir un accord pour d'éventuelles dérogations, a permis de rééquilibrer les effectifs entre les deux écoles maternelles. Un renfort en personnel a été mis en place par la commune avec une atsem par classe dans les deux écoles et un renfort ménage par école (ce qui n'est pas une obligation pour les communes).



Un mouvement important au niveau des enseignants :

Primaire : 6 nouvelles enseignantes

Maternelle Vivier : deux stagiaires sur un poste, une enseignante pour assurer la décharge de la directrice et maintien des 3 autres enseignantes.

Maternelle Gaillon : une nouvelle directrice et deux nouveaux enseignants.

Nous souhaitons aux enseignants ainsi qu'à tous les enfants une bonne année scolaire.



Restauration

À la suite du renouvellement du contrat, le prestataire est resté le même avec 40% de produits BIO par semaine, y compris le mercredi et les vacances scolaires. Le gaspillage est réduit par la mise en place de 4 composants au lieu de 5 (qui montre de premiers résultats positifs) et un menu végétarien est désormais proposé une fois par semaine.

Projets en cours

Durant cette année scolaire, le tri sélectif sera poursuivi et étendu dans les écoles, l'équipement des vidéoprojecteurs dans chaque classe de l'école primaire sera finalisé et des volets roulants dans les classes les plus exposées au soleil seront installés.



Calendrier des vacances scolaires

2019-2020	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Samedi 19 octobre	Lundi 4 novembre
Vacances de Noël	Samedi 21 décembre	Lundi 6 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 8 février	Lundi 24 février
Vacances de printemps	Samedi 4 avril	Lundi 20 avril
Vacances d'été	Samedi 4 juillet	

PAS DE CLASSE le 22 mai.



Au revoir Cathy

En novembre dernier, personnel et élus étaient réunis pour fêter le départ en retraite de Cathy BALAS qui avait, durant toute sa carrière, fait preuve de grandes qualités humaines, dans ses fonctions d'ATSEM à l'école maternelle Roger Vivier. **Cathy nous a quittés cet été** des suites d'une terrible maladie.



Ses collègues, enseignants et agents communaux, les élus, mais aussi toutes les familles dont les enfants ont connu Cathy et apprécié sa gentillesse, ont été très attristés par cette nouvelle, trouvant que la vie est parfois bien injuste.

Nous tenons à renouveler à ses proches notre sincère soutien.

Départ en retraite de Jean-François HENRY

Après une carrière dans le privé et 14 ans au service des Marollais, dans l'équipe des services techniques, Jean-François Henry a fait valoir ses droits à la retraite.



Depuis 2005, vous aviez pour habitude de le voir sur les différents sites communaux, notamment pour la mise en place des grandes manifestations, ou les interventions relatives à la voirie. Collègues et élus ont fêté son départ dans une ambiance sympathique lors d'une petite fête. **Nous souhaitons à cet enfant du pays une très belle et longue retraite.**

Des pompiers heureux...



C'est sous un soleil radieux que nous avons organisé les premières portes ouvertes du centre de secours le samedi 14 septembre.

Vous avez été très nombreux à venir nous rendre visite et tester les diverses animations proposées. Le bilan de cette journée est plus que positif et l'ensemble des sapeurs-pompiers vous remercie chaleureusement.

Prochaines manifestations :
samedi 9 novembre pour notre traditionnelle Sainte Barbe
vendredi 6 décembre lors du Téléthon



Cœur d'Essonne Agglomération



SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Pour des raisons techniques, la première enquête publique a dû être annulée. Une nouvelle enquête est lancée jusqu'au 17 octobre inclus. Contribuez à l'élaboration du SCoT : Un registre est accessible 24h/24 et 7j/7 sur <https://www.coeuressonne.fr>. Une permanence du commissaire enquêteur aura notamment lieu à Marolles-en-Hurepoix le samedi 5 octobre de 9h30 à 11h30.



Vous recherchez un emploi ?

Profitez des ateliers pratiques gratuits organisés par l'Agglo pour mettre toutes les chances de votre côté ! Informations et modalités d'inscription sur dev.emploi-insertion@coeuressonne.fr ou au 06.49.73.29.60.

Climat, air et énergie : Tous acteurs !

Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus visibles : sécheresse, multiplication des tempêtes, réduction de la biodiversité... Face à l'urgence de ces défis, Cœur d'Essonne Agglomération, à l'échelle de son territoire, a fait réaliser un bilan carbone de l'Agglo et de son territoire. Des solutions-actions concrètes ont ainsi été repérées : généraliser l'éclairage public en Led, isoler le patrimoine bâti, avoir une politique d'achat plus responsable, mais aussi informer et conseiller les habitants, promouvoir les transports en commun...

Grandes actions ou petits gestes, nous pouvons tous contribuer et préserver du mieux que nous pouvons notre planète.

Miss Small Beauty



Samedi 31 août dernier, avait lieu l'élection de **Miss Small Beauty Ile-de-France**, le concours de beauté régional pour les femmes, quelles que soient leur taille ou leur morphologie.

Margaux Israël, habitante de Marolles-en-Hurepoix depuis toujours, a participé à ce concours et a fini 1^{ère} Dauphine Miss Small Beauty Ile-de-France 2019 !

Pour elle, c'était un exercice de travail sur la confiance en soi et de gestion du stress. Elle ne concourra pas à l'élection de Miss Small Beauty France en décembre en Bretagne mais est très fière d'être arrivée jusque-là.

Félicitations pour son parcours !





Travaux du nouveau bureau de Poste

Afin de pérenniser la présence de la Poste à Marolles, la commune a construit un nouveau bureau de poste. Le bâtiment est terminé, il reste les phases de vérification, réglages et **transfert aux services de La Poste** pour agencement des matériels et équipements destinés à l'ouverture au public en automne.



Travaux route de Cheptainville



Les réseaux filaires aériens et les différents poteaux ont disparus, les candélabres avec une nouvelle technologie assurent un éclairage maîtrisé et les riverains sont raccordés par des réseaux neufs.

Planning tenu : depuis le 2 septembre 2019, la route de Cheptainville est ouverte à la circulation selon le principe de partage de la chaussée appelé « Chaucidou ».

Cette requalification de voirie, prise en charge par Cœur d'Essonne Agglomération, démontre la faisabilité de ce projet, qui a été largement subventionné. Les premières observations témoignent d'un abaissement global des vitesses et l'apprentissage de cette « autre façon » de circuler. Les travaux pour la signalisation verticale et horizontale se poursuivent et, selon les conditions climatiques, la finition des espaces végétalisés.

Pont SNCF

Les travaux réalisés par le Département se sont déroulés conformément aux délais prévus. Les supports, remblais, rambardes, l'étanchéité et la chaussée refaits permettent l'utilisation de cet ouvrage sur la RD26 enjambant les voies SNCF.

La commune, s'est immiscée dans cette réalisation, en partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération qui a pris en charge le renouvellement des candélabres : nous avons refait la totalité du trottoir côté nord en l'élargissant pour répondre de façon sécuritaire à l'augmentation des déplacements piétonniers.

Cette coordination des différentes entités a permis de rendre cette chaussée à la circulation le 30 août au soir sans accroître la gêne générée par les travaux complémentaires.



Les brèves du patrimoine communal



Durant cette période estivale, les vagues de chaleur et les congés n'ont pas suffi pour stopper l'entretien et les améliorations des biens communaux.

Mille club : réfection de l'ensemble du revêtement de sol, mise en place d'un sol souple répondant à l'usage et améliorant l'entretien des locaux.

École de musique : réfection complète de la salle de cours, du sol au plafond, amélioration de l'acoustique, réfection complète de l'électricité, éclairage et chauffage réalisés grâce à la compétence des services techniques, et remise en peinture des accès et communs du bâtiment.

Centre de loisirs : mise en place de volets électriques et d'aérations sur les fenêtres du dortoir enfants situé à l'étage du bâtiment pour limiter la chaleur des rayonnements solaires.

Voirie : les services techniques ont été sur tous les fronts sur l'ensemble de la commune : nettoyage haute pression du mobilier, jardinières et éléments divers présents sur nos trottoirs et abords de voiries.

Une entreprise a réalisé 2 plateaux surélevés, Chemin de Paris, pour réduire la vitesse.

Cœur de ville : mise en place par les services techniques de volutes permettant l'harmonisation des équipements urbains sur l'esplanade de l'avenue du Lieutenant Agoutin, le tout finalisé par la pose de clous podotactiles assurant la continuité des cheminements piétons et la continuité visuelle du parvis.



Volutes sur l'avenue du Lieutenant Agoutin

Travaux qui seront effectués très prochainement

Le bâtiment de la médiathèque affiche son grand âge, suite à la vétusté de la toiture et du crépi de façade, la commune effectue des devis pour la réfection de ces éléments en conservant le caractère architectural initial.

Des travaux d'étanchéité vont être réalisés sur la couverture du **tennis couvert**, ceux-ci seront suivis par la réfection de la résine de sol et de l'amélioration de l'éclairage.

Cet hiver, **l'église** va devoir se dévêtir pour subir un traitement de la charpente, la mise en place d'un écran sous-toiture et recevoir une couverture en tuiles neuves.

La salle des fêtes se dotera des équipements nécessaires aux retransmissions d'événements.

Sortie des seniors le mardi 11 juin à Epernay



Epernay et son patrimoine du XIX^e siècle magnifiquement préservé est indissociable de l'histoire du champagne. C'est donc une centaine de Marolles et Marollais qui se sont retrouvés très tôt ce matin du 11 juin pour se diriger vers la capitale des vins de Champagne.

En premier, nous étions attendus dès 9h pour visiter les caves Mercier en petit train. C'est à 30 mètres sous le sol crayeux que l'on découvre ce patrimoine de 18 km de caves. Le guide qui nous accompagne recrée l'atmosphère de l'histoire centenaire de cette grande maison de Champagne par l'illustre Eugène Mercier. Cette magnifique visite ne pouvait se terminer qu'autour d'un verre de champagne.

Le temps de retrouver notre restaurant, nous avons parcouru les rues de la ville dont la prestigieuse Avenue de Champagne et ses grandes maisons. Une halte restaurant dans ce très bel établissement « Le Théâtre » à Epernay, pour un repas fort sympathique, avant de se diriger vers une forêt particulièrement tourmentée.

Nous avons terminé cette journée par une promenade dans le bois de Verzy. Ce site unique particulièrement protégé nous fait découvrir des hêtres tortillards dont les rameaux forment des coudes et se soudent entre eux. Une énigme scientifique...

Pour beaucoup d'entre nous, cette journée a été très appréciée et montre la diversité culturelle et des sites paysagers magnifiques que comptent notre pays.



Le CLIC Orgessonne



Le CLIC Orgessonne, Centre local d'information et de coordination en gérontologie est à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leurs famille et entourage.

Il a pour mission l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation et l'évaluation des besoins dans le cadre de visites à domicile. C'est un service gratuit qui est chargé de mobiliser les services et les professionnels, qui pourront répondre aux besoins de chacun afin de favoriser aussi longtemps que possible la vie à domicile.

Le CLIC est co-financé par le Département de l'Essonne et la commune de Marolles en Hurepoix. En 2018, le CLIC est venu porter conseils et soutenir près de 30 familles marolles.

Des situations complexes ont permis à certain de sortir de l'isolement.

Contact :

CLIC Orgessonne
Espace Social Départemental
18 Place Federico Garcia Lorca
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE
Tél. : 01 64 90 61 84
Courriel : clic.orgessonne@orange.fr
www.clic-orgessonne.com

Vesti'Aid

VESTI'AID



Nous rappelons que les ventes de Vesti'Aid sont ouvertes à TOUS.

C'est en faisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du cœur, Téléthon, recherche médicale...).

N'hésitez pas à nous rendre visite 2 samedis par mois de 9h30 à 12h.

Voir ci-dessous le calendrier des prochaines ouvertures :

Dépôt et vente

5 et 19 octobre

9 et 23 novembre

7 et 21 décembre

La foire aux jouets aura lieu le 17 novembre de 13h30 à 17h30 à la salle des fêtes.

Calendrier de fin d'année

Semaine bleue	Du 7 au 10 octobre
Loto	10 octobre
Distribution des colis de Noël	Samedi 21 décembre dans la matinée
Repas du 3 ^{ème} âge	18 janvier 2020

Repas des aînés et colis de Noël



Le repas des aînés se tiendra le samedi 18 janvier 2020 à la salle des Fêtes. Les Marolles et Marolles ayant atteint l'âge de 65 ans à cette date sont conviés à cette manifestation.

Pour ceux ou celles qui, pour des raisons personnelles ne pourraient se déplacer, il sera proposé un **colis de Noël qui sera distribué le samedi 21 décembre matin.**

Les familles de plus de 65 ans et ayant un Revenu Fiscal de Référence ne dépassant pas 18 000 € pour une personne seule et 30 000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas (vérifiez votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018).

Pour bénéficier de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS. Les modalités et le bulletin d'inscription seront précisés dans l'Echo Marolles d'octobre, distribué fin septembre.

Séniors : aide financière pour rémunérer une aide à domicile



Si vous avez des difficultés à faire certains gestes du quotidien, vous pouvez obtenir une aide financière (dite aide-ménagère) pour rémunérer une personne (appelée aide à domicile) qui viendra chez vous effectuer certaines tâches ménagères. L'aide financière est accordée sous conditions d'âge et de ressources. Elle peut être attribuée par votre département ou, à défaut, par votre caisse de retraite. Cette aide n'est pas cumulable avec l'Apa.

Il s'agit de tâches effectuées par un service d'aide autorisé, comme par exemple :

- le ménage de votre logement,
- l'entretien du linge,
- la préparation des repas sur place.

Vous avez droit à l'aide à domicile proposée par votre département si vos ressources mensuelles (hors aides au logement) sont inférieures à :

- 868,20 € si vous vivez seul,
- 1 347,88 € si vous vivez en couple.

Dans le cas général, vous devez avoir atteint l'âge de 65 ans.

Vous pouvez prendre contact avec le CCAS de Marolles-en-Hurepoix ou directement avec le CLIC Orgessonne au 01.64.90.61.84.

Des associations d'aides à domicile sont reconnues sur notre territoire et peuvent vous apporter un service.

Semaine bleue



Cette année la semaine bleue se tiendra à Marolles du 7 au 10 octobre 2019. Le CCAS offrira pour la semaine des moments de découverte, conviviaux et intergénérationnels.

Au programme : Repas avec les enfants du centre de loisirs, visite de l'atelier-musée de l'imprimerie à Malesherbes, atelier pâtisserie, démonstration et atelier de jonglage et le traditionnel loto.

Retrouvez le programme détaillé sur l'écho marolles de septembre 2019 ou au CCAS.





30 ans de la Résidence

C'est dans une ambiance festive que nous avons célébré le 30^{ème} anniversaire de la Résidence. Rires, chansons, convivialité étaient au programme de cette journée.

Représentation théâtrale

La compagnie du Fauga est venue à la résidence pour jouer leur pièce de théâtre « La grammaire » d'Eugène Labiche. Nous avons beaucoup ri ! Un grand merci à cette troupe d'avoir pris de son temps pour les résidents.



Ateliers de l'été

L'été a été rythmé par divers ateliers créatifs : préparation de la semaine bleue, atelier mosaïque, pâtisserie...

Les notes de musiques ont résonné au sein de la résidence : un karaoké a été l'occasion de réunir les enfants du centre de loisirs et nos aînés.

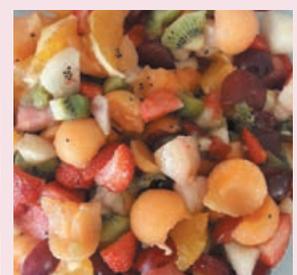


Séances de nutrition

En partenariat avec le Prif, une nutritionniste est venue proposer des conseils en nutrition adaptés aux séniors. Ce projet s'est terminé autour d'un goûter équilibré préparé par les résidents.

Atelier « bien-être »

Les résidentes ont pu créer des produits de beauté grâce aux conseils de Mme Virginie Rousseau, esthéticienne à Marolles-en-Hurepoix.





Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél. : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : <http://mediatheques.coeuressonne.fr>
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires d'ouverture à partir de la rentrée	Mardi	16h - 18h30
	Mercredi	10h - 12h30 & 15h - 18h30
	Vendredi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30 & 15h - 17h

Zoom en images sur... nos dernières animations



Le spectacle « Rikiki » avec France Quatromme a été un moment magique pour les tous petits... avec un petit oisillon qui est parti à l'aventure.



Raconte-tapis.
 Des histoires à écouter et à vivre autour du décor d'un album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume avec Anik Incerti.



Valise marionnettique. Début juin, avant le spectacle « Plongées immobiles » avec la Compagnie Daru-Thémopô, séance d'initiation aux marionnettes avec Nicolas Charentin le mercredi après-midi pour petits et grands.



Exposition « La Sonosphère ». Création de la Cie Akousthéa, c'est une œuvre d'art sonore, tactile, interactive et ouverte. Elle a diffusé de la musique et des sons évoquant la nature et les jardins autant réels que rêvés pour les enfants notamment ceux de la Halte-Garderie.

> Fête de la science en octobre sur le thème de l'alimentation à la médiathèque

Le réseau des médiathèques participe à cette Fête de la science autour de l'alimentation, de la graine à la cuisine en passant par les déchets en collaboration avec Cœur d'Essonne Agglomération. Découvrez notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

• **Depuis quelques mois, une grainothèque s'est installée dans nos locaux.** C'est un lieu de troc et d'échange de graines, une autre façon de cultiver son jardin ! Vous amenez quelques graines de chez vous et vous repartez avec celles d'autres usagers. Franchissez la porte de la médiathèque pour y participer... Des documents sur le jardin peuvent y être empruntés également.



- **Du 1^{er} au 12 octobre** : Exposition « Que mangerons-nous demain ? » réalisée par l'UFR Sciences.
- **Samedi 5 octobre** : Ateliers scientifiques et ludiques sur les légumes oubliés, les insectes et la cuisine moléculaire par l'UFR Sciences.
- **Samedi 12 octobre** : Atelier « Plantes à épices » par le Conservatoire National des Plantes de Milly-la-Forêt.
- **Mercredi 9 octobre** : Ateliers « Tri des déchets et compostage » réalisés par Cœur d'Essonne Agglomération.

Les coups de cœur

Quelques contes choisis par nos soins à la médiathèque



1 La très grande princesse

Taro Miura
 Il était une fois un roi et une reine qui n'avaient pas d'enfants. Un jour, ils trouvèrent parmi les fleurs de leur jardin une ravissante petite princesse...



2 L'auberge des ânes

Clémence Pollet
 En Chine, à une époque reculée, vivait Sansan, une femme seule qui tenait une auberge près d'une ville sur la route de la capitale. Son commerce florissant lui avait permis d'acquérir plusieurs ânes.



3 Au royaume des nénuphars

Farideh Khalatbaree
 Arrivé au royaume des nénuphars, le prince doit reconnaître sa promesse parmi sept nénuphars si semblables qu'il lui faut user de tout son savoir et de toute son intelligence pour trouver sa belle.



4 Le grain de maïs

Manfeï Odin
 Un roi qui n'avait pas de descendance décida d'adopter trois enfants qu'il éduqua comme des princes. A chacun, il donna ensuite un grain de maïs.



Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web <http://mediatheques.coeuressonne.fr>

> Le réseau des médiathèques



Depuis l'année dernière, un catalogue commun aux 22 médiathèques sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération (dont celle de Marolles) est à disposition du public. Grâce à la carte unique, il est possible d'emprunter et de restituer vos documents dans les 22 médiathèques du réseau. Vous pouvez aussi réserver des documents et les faire livrer dans la médiathèque la plus proche de chez vous.



2^{ème} semestre 2019

Ce programme est provisoire et peut être modifié.

LIEUX

OCTOBRE

5 : Les Automnales du livre (Histoire et Patrimoine)	La Ferme
5 et 6 : Salon des tout-petits	Sd fêtes
6 : Fête de la peinture	Mille Club
Du 7 au 10 : Semaine bleue (CCAS)	Centre de Loisirs et RPA
12 et 13 : Festival du court métrage (Le Francilien)	Sd fêtes
17 : Conférence sur la parentalité	Sd Fêtes

NOVEMBRE

8 : Accueil des nouveaux marollais	Sd fêtes
9 : Soirée des Pompiers (Amicale des Pompiers)	Sd fêtes
11 : Cérémonie du 11 novembre	église, monument aux morts puis Sd fêtes
15 : Concert de Jazz	Sd fêtes
17 : Foire aux jouets (Vesti'aid)	Sd fêtes
22 : Spectacle avec le théâtre de Brétigny	Sd fêtes
23 : Bal du beaujolais nouveau (Comité des fêtes)	Sd fêtes
24 : Concert Crescendo	Sd fêtes
27 : Don du sang	Sd fêtes
Du 29 novembre au 1 ^{er} décembre : Représentations de théâtre (Compagnie des Hermines)	Sd fêtes

DÉCEMBRE

6 : Téléthon	Sd fêtes
7 et 8 : Challenge de Noël (USM Ju Jit So)	Cosec
14 et 15 : Salons de Noël (Salon des talents cachés de la MJC)	Sd fêtes
14 et 15 : Salons de Noël (Association confidences créatives)	Cosec
15 : Concert de Noël	Église
17 : Arbre de Noël (USM Vo co Truyen)	Cosec
19 : Conférence sur la parentalité	Sd Fêtes
21 : Noël des enfants marollais	Sd fêtes

JANVIER

10 : Vœux du maire	Sd fêtes
18 : Repas du 3 ^{ème} âge	Sd fêtes
24 : Hivernales	Sd fêtes
31 : Don du sang	Sd fêtes

FÉVRIER

2 : Festival Mali	Sd fêtes
-------------------	----------

Accueil des nouveaux marollais



L'accueil des nouveaux Marollais aura lieu cette année **vendredi 8 novembre à 19h à la salle des fêtes**. Si vous avez emménagé à Marolles-en-Hurepoix courant 2019, faites-vous connaître en mairie, nous serons ravis de vous inviter et de vous compter parmi nous pour ce moment convivial de partage et d'échanges.

Téléthon



La commission Sports, Jeunesse Loisirs et de nombreuses associations marollaises vous invitent à vous mobiliser pour le Téléthon le **vendredi 6 décembre à partir de 19h à la salle des fêtes**.

Nous vous proposerons de nombreuses animations sportives et/ou divertissantes, un repas chaud avec boissons, des démonstrations... le tout dans une ambiance conviviale au profit du Téléthon.

Festivités de Noël



Au programme cette année :

- **Salons de Noël les 14 et 15 décembre**. Retrouvez la MJC à la salle des fêtes et l'association Confidences créatives au Cosec.
- **Concert de Noël le dimanche 15 décembre** à 16h à l'église.
- **Noël des enfants marollais le samedi 21 décembre** à la salle des fêtes de 15h à 17h. Les enfants pourront assister à un spectacle.



Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'écho marollais tous les mois.



Conférence organisée par le centre de loisirs



Devant le succès des précédentes conférences sur la parentalité, la commune continue d'organiser ces conférences gratuites chaque jeudi avant les vacances scolaires. Que vous soyez parent, professionnel de l'enfant ou juste curieux, cette conférence vous montrera comment communiquer autrement avec les enfants.

Nous vous donnons rendez-vous aux prochaines éditions :

- le 17 octobre avec le thème : « Parlons des sujets qui fâchent : les devoirs, la motivation et les comportements difficiles »
- le 19 décembre sur le thème : « Jalousie, conflits, rivalités entre enfants, un mal nécessaire ».

Renseignements et réservation (conseillée) par mail à centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr.



Atlan13 et Kaz'Ados



AGGLO'LYMPICS

Du 9 au 11 juillet, ce sont plus de 150 enfants des différentes communes de Cœur d'Essonne Agglomération qui se sont réunis sur le stade Norbert Batigne pour les AggLO'lympics, organisées en partenariat entre Cœur d'Essonne Agglomération et le service Jeunesse.

3 jours d'initiations sportives, de prévention et de sensibilisation à la santé et à la nutrition. Le tout axé autour de l'éco-citoyenneté. De nombreux ambassadeurs du sport étaient présents pour faire découvrir leur discipline et partager les valeurs du sport : streetWork Out, boxe anglaise, base-ball, cricket, base-ball, tir à l'arc, escrime, badminton, softball, duathlon, tchoukball, quidditch, etc.

Un moment sportif où soleil, sourire, fairplay et convivialité étaient au rendez-vous !!!



Opération graff

Après l'installation d'un nouveau transformateur électrique en entrée de ville, vers Brétigny-sur-Orge, il était important que celui-ci soit « habillé » afin d'éviter les graffitis sauvages.

La municipalité a donc décidé de faire appel à un professionnel (Nebo2Graff déjà employé par la commune sur d'autres sites), accompagné de jeunes du service Jeunesse, d'Atlan 13 et Kaz'Ados, afin de réaliser un graff représentant différents bâtiments emblématiques de la commune, l'ancienne ferme de la rue du Puits Sucré, le pigeonnier de l'ancienne ferme Grande Rue (Centre de Loisirs), l'église et la mairie, etc.



Séjour européen 2020 à Rome

LE PROGRAMME

Au cœur de l'Italie, Rome vous accueillera pour un séjour dans "la ville éternelle" pour découvrir ce qu'est la vraie "Dolce Vita". Une des plus belles capitales au monde où vous serez séduit par ces lieux d'une richesse culturelle exceptionnelle et où vous pourrez déguster une gastronomie ensoleillée, sans oublier le shopping et la détente...

Vous découvrirez les plus beaux monuments de cette ville mythique : le Colisée, le Palatino, la Piazza Navona (et ses célèbres glaces et animations de rue), la Piazza di Trévi et sa sublime fontaine (où vous pourrez suivre la coutume en jetant une pièce), le Panthéon, le Forum Romain, le Circus Maximus... Sans oublier le plus petit état du monde : le Vatican et sa basilique Saint-Pierre.

HÉBERGEMENT EN CAMPING (MOBIL-HOME).

Les repas seront pris sous forme de pique-nique, ou bien dans des snacks et restaurants, ou encore préparés avec les jeunes (au mobil-home). Voyage en avion (vol Air France au départ de Roissy Charles de Gaulle).

Départ le mardi 7 avril 2020 à 3h30 en car du centre de loisirs.
Retour le samedi 11 avril 2020 vers 18h00 au centre de loisirs.



Du mardi 7 au samedi 11 avril 2020
5 jours sur place pour 21 jeunes d'Atlan 13 de 14 à 17 ans

ATTENTION, la carte d'identité (ou le passeport) en cours de validité est indispensable pour participer à ce séjour.

Demandes d'inscription uniquement entre le 1^{er} octobre et le 7 décembre 2019 par mail :

atlan13@marolles-en-hurepoix.fr.

Renseignements auprès de Jenny au 06.09.01.40.28

En cas de demandes d'inscription supérieures au nombre de places, les critères de sélection suivants seront appliqués, par ordre décroissant :

- 1°- Jeunes de plus de 14 ans n'ayant jamais participé à un séjour organisé par la commune,
- 2°- Jeunes de plus de 14 ans n'étant partis qu'une fois en séjour avec la commune, puis jeunes de plus de 14 ans n'étant partis que deux fois... etc.
- 3°- Ordre chronologique d'inscription pour départager les éventuelles demandes arrivant ex-aequo.

Suite à la confirmation de l'inscription (que vous recevrez par mail, le 21 décembre au plus tard), **un acompte de 50 % devra être versé entre le 6 et 17 janvier 2020** (pensez à faire calculer votre quotient familial en mairie).

En l'absence de versement de l'acompte dans ces délais, l'inscription est automatiquement annulée.



Séjour et été au centre 2019 : l'été en quelques mots et photos...

DEUX SÉJOURS EN NORMANDIE À PONT D'OUILLY (du 8 au 12 et du 15 au 19 juillet) où 37 enfants et 5 jeunes ont été plongés dans l'univers de KOH-LANTA.



Répartis en 3 équipes, les MINGAO, les TINGI et les WAKAÏ, ils se sont affrontés sur diverses épreuves, organisées par le service Jeunesse : dégustation, relais d'agilité, parcours aquatique, tour de Froebel, jeux XXL (Morpion, Tangram, MasterMind), etc. Chaque soir, au conseil, un membre de chaque équipe recevait un collier de mérite. Ce qui leur a permis de participer à la célèbre épreuve finale... : les poteaux !!!

Ils ont également pratiqué des activités sportives de pleine nature : canoë, paddle géant, pêche, accrobranche, VTT et tir à l'arc. Ils ont vécu cette aventure avec une passion dévorante, tous en sont ressortis avec des souvenirs plein la tête !!!



UN SÉJOUR EN CAMPING À L'ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES (du 23 au 25 juillet) pour 19 enfants et jeunes...

Un séjour où ils ont pratiqué des activités sportives (paddle, tir à l'arc, téléski nautique, canoë) et ont profité des nombreuses baignades dans le lac aménagé avec sa plage de sable fin. Toutes ces activités aquatiques ont été les bienvenues avec la chaleur qui régnait !





Séjour et été au centre 2019 : l'été en quelques mots et photos...

UN SÉJOUR À LA TRANCHE-SUR-MER (du 19 au 24 août)
pour 21 pré-ados et ados...



Ils ont pu profiter d'une semaine sur la côte vendéenne. Le séjour a été rythmé par de nombreuses baignades (mer et piscine du camping), veillées (karaoqué, soirée manège au Luna Park, Loup garou...), animations et farniente. On a ajouté une journée au parc d'attractions Indian Forest (Water Jump, spider filet, duels sportifs type Fort Boyard, Déval'kart, footbulle, etc.) et au parc aquatique O'Gliss Park. Un séjour ensoleillé qui nous laisse pleins de bons souvenirs.



UN SÉJOUR À TORCHAMP (du 8 au 12 juillet) pour 21 enfants



Les enfants ont pu découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (kayak, escalade, tir à l'arc, pêche, équitation). La rivière située devant le centre nous a permis de nous rafraîchir et de faire des barages et autres jeux d'eau. Une soirée barbecue, des jeux et animations proposées par les animateurs ont complété ce programme.



UN SÉJOUR À PONT D'OUILLY (du 23 au 25 août) pour 21 enfants



Les enfants ont pu découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (canoë, tir à l'arc, pêche, parcours accrobranche et VTT). Ils gardent tous de très beaux souvenirs.



USM Ju Jit So : une association pour tous



Judo : Le judo plus qu'une activité c'est une philosophie de vie, sport pour toutes les générations.

Dès 4 ans, le judo canalise les enfants un peu trop actifs, et développe une assurance en soi pour les enfants un peu trop timides.

L'enfant y trouvera une confiance en soi, et une notion de l'amitié qu'il gardera : Ces valeurs perdurent.

Le Judo est un art martial éducatif à usage sportif, où l'éthique et la recherche de la maîtrise de soi ont pour but de développer sa personnalité avec l'esprit du « Jita-Kyoei » (Entraide et Prospérité Mutuelles) et où la technique n'est plus qu'un moyen pour développer puis affirmer un état d'esprit constructif et non violent.

Ju-jitso / Judo adulte (à partir de 13 ans) : Un sport deux disciplines ; du judo axé self défense

Art martial d'origine japonais, il permet d'utiliser au mieux la force brutale de l'adversaire afin de mettre la technique nécessaire à la victoire en harmonie avec la situation. Elle nécessite souplesse dans l'esprit (tactique) comme dans la forme (technique). Le Ju-jitsu a servi à Jigoro KANO de base pour le Judo moderne. A base d'atemi, de coups portés (pied et poings), de projections, de clefs et d'étranglements, ce sport vous permet de répondre à la plupart des agressions.

Aérogym : Cours de renforcement musculaire ouvert à tous

Pratiquée en tenue libre, elle est utilisée comme exercice d'échauffement et de renforcement musculaire, d'étirement et de relaxation précédant ou succédant à la pratique d'une activité physique intense. Cardio, abdos fessiers et étirements sont au programme. Cette activité se déroule sur tatamis.

À vos agendas

- **Sport en famille :** Courant octobre, une semaine dédiée à la découverte de nos cours - ouverts à tous.
- **Challenge de Noël :** week-end du 7 et 8 décembre, aura lieu comme chaque année notre challenge de Judo qui accueillera plus de 20 clubs essonniers pour une compétition enfants de 5 à 13 ans.

Les activités de l'association se font dans une ambiance conviviale et respectueuse. Pour toutes informations, venez nous retrouver au dojo les Lundi, Mercredi, Jeudi soir et le samedi matin aux heures de cours.

Vous pouvez aussi consulter notre site web
<http://www.marollesjudo.wix.com/jujitso>

et notre page Facebook www.facebook.com/jujitso.marollesenhurepoix
ou nous contacter sur notre email : marollesjudo@gmail.com



USM Vo Co Truyen : une nouvelle saison s'annonce



Les cours ont repris pour l'USM Vo Co Truyen depuis le 10 septembre. Les ceintures rouges, après avoir suivi de nombreux stages de perfectionnement la saison passée, sont avides de transmettre leurs savoirs aux pratiquants anciens comme nouveaux.

Les cours sont ouverts à tous à partir de 8 ans et se déroulent les mardis et vendredis à la salle d'arts martiaux. Après un échauffement adapté au déroulé du cours, les Vo Sinh s'entraînent toujours dans une ambiance autant studieuse que conviviale.

Lors des séances, les pratiquants sont amenés à développer leur maîtrise dans les enchaînements à mains nues et avec des armes, ainsi que dans la self défense et bien sûr dans le combat.

Cette saison sera toujours ponctuée d'événements festifs et sportifs avec notamment l'organisation de la coupe nationale Minh Long en février 2020. N'hésitez pas à passer les portes de la salle pour venir découvrir notre sport. Jusqu'aux vacances de la Toussaint, un cours d'essai gratuit (sans certificat médical) vous est proposé.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur notre site internet : <http://www.usmvocotruyen.com/>

notre page Facebook : Usm Vo Co Truyen ou nous contacter par mail usm.vocotruyen@gmail.com

Les membres du bureau souhaitent une belle saison à ses pratiquants et espèrent que de nouveaux viendront nous rejoindre.





USM Athlétisme



Tu envisages de courir et/ou marcher, mais l'idée d'avaloir des kilomètres en solitaire te fatigue déjà ? Tu aimes la gym, pas la frime ? Tu as envie de te dépenser sans trop dépenser ? Tu voudrais faire du sport, mais pas que...

LE CLUB D'ATHLE DE MAROLLES EST FAIT POUR TOI !

Car, dans ce club, tout est proposé et rien n'est imposé : 4 rendez-vous par semaine, tu trouveras tes créneaux...

Nous courons en groupes dans les bois de Marolles, Saint-Vrain ou Lardy, plan d'eau de Brétigny, Vert-Le-Petit... tous les niveaux et toutes les motivations sont représentés. Le coach coordonne et personne ne s'épuise. Ambiance joyeuse et sans jugement, car nous avons tous débuté un jour et n'oublions pas que le dernier d'une course est toujours devant ceux qui ne font rien !

Ton adhésion te permet de participer à des courses, des marches dans le département ou plus loin... Ile-de-France, Province. Le bureau se charge des inscriptions. Nous proposons également des séances de renforcement musculaire en salle, le dimanche matin, elles contribueront à améliorer ta condition physique et tes performances.

Enfin, le stage de début de saison, l'organisation de notre course « La Marollaise » et la sortie club de fin de saison sont des moments où sport, rigolades, bons repas contribuent à renforcer nos liens et nos affinités.

Tu vas retrouver la forme sans t'en apercevoir ! Alors, arrête de rêver fais-le, sois plus fort que tes excuses, commence où tu es et fais ce que tu peux.

Notre site : <https://www.usmathletismemarolles.fr/>

Notre mail : usmathletisme@gmail.com

USM Tennis



Journée à Roland Garros : Mercredi 29 mai, 12 jeunes ont passé la journée à Roland Garros. Ils ont eu la chance d'assister à de belles rencontres sur le nouveau court dans les serres d'Auteuil – le Simonne Mathieu. Après une pause jeux dans la tente Ten'Up où ils ont essayé le padel et le beach tennis, ils sont allés encourager le champion français Nicolas Mahut. Tous ont passé une belle journée et sont revenus fatigués, mais la tête pleine de belles images !

Un club house tout neuf ! : Après les travaux d'électricité réalisés par les services techniques de la commune que nous remercions vivement, les bénévoles de l'USM Tennis se sont lancés dans une « mise à neuf » du club house. Lors de plusieurs journées pendant l'été, outils, pinceaux et bonne humeur ont fait naître un espace flambant neuf !!! Nous sommes prêts à accueillir tous nos adhérents pour cette nouvelle saison. BRAVO et MERCI à tous !

Fête du tennis : Samedi 8 juin, sur les courts extérieurs, les Marollaises et les Marollais sont venus nombreux s'amuser et découvrir le tennis à travers des ateliers mis en place par nos entraîneurs et animateurs. C'était aussi l'occasion de profiter de la braderie grâce à notre magasin partenaire, et de se réinscrire pour nos adhérents.

Compétitions : À partir du 14 septembre, vous pouvez encourager nos joueuses et joueurs sur les terrains extérieurs. Deux équipes hommes et une équipe dames sont engagées dans le Challenge de l'Essonne. À partir du mois de novembre, ce sera au tour des +45 ans hommes et dames de se lancer dans la compétition.

Inscriptions : Il est toujours possible de vous inscrire au club ! Venez nous rencontrer lors de nos permanences tous les samedis matins de 11h à 12h. Contactez-nous par mail à us.marolles@fft.fr. Suivez l'actualité du club sur notre site internet www.club.fft.fr/us.marolles ou sur Facebook <https://www.facebook.com/USMtennis>.



USM Taekwondo : « la voix des pieds et des poings »



Vous recherchez pour vous ou vos enfants, un sport alliant condition physique, combativité, maîtrise de soi, zen attitude et respect des autres ? Le taekwondo est fait pour vous.



Accessible dès 4 ans, le taekwondo est un art martial coréen et une discipline olympique aux multiples spécialités (technique-combat-cassefrappe - self-défense). À Marolles, il se pratique avec sérieux, dans la joie et la convivialité en partageant de bons moments sportifs (stages, tournois, championnats, passages de grade...) et humains (démos, sorties restaurant en famille, goûters...), le tout sous la houlette de notre professeur, Harold (2nd dan).

- « Baby taekwondo » pour les enfants de 4/6 ans : mercredi de 16h30/17h30 (dojo).
- Enfants (7 à 11 ans) : lundi & mercredi 19h30/ 20h30 (salle de danse).
- Ados/adultes (12 ans et plus) : lundi & mercredi 20h30/22h (salle de danse). Inscription toute l'année. N'hésitez pas à venir tester cette discipline ancestrale lors de cours d'essai.

marollestaekwondo@gmail.com / www.facebook.com/UsmTkdDokwan

L'équipe USM Taekwondo.

Atelier Self Défense Mixte (ASDM)



Les cours de l'ASDM ont repris depuis le jeudi 12 septembre 2019. Ils ont lieu le jeudi de 20 heures à 22 heures à la salle Norbert BATIGNE (stade) et le samedi de 15h à 17h au dojo.

Venez nombreux découvrir cette nouvelle discipline d'art martial.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre au 07.86.11.66.14, par mail à laurentsimian@orange.fr ou sur notre Facebook : ASDM. Sportivement vôtre, le bureau.



U.S.M. (1929-2019) : 90 ans de Sport Pour Tous à MAROLLES !



Il y a 90 ans naissait l'UNION SPORTIVE de MAROLLES - aujourd'hui une des plus anciennes associations en Essonne. Tout a commencé en 1929, lorsque sous l'impulsion et l'audace de M. Norbert BATIGNE (président et fondateur et dont le stade porte le nom), une poignée de bénévoles engagés et militants créait l'U.S.M. et sa première section - football - dont le président d'honneur était M. François des GARETS.

10 ans après la Première Guerre Mondiale, la vie n'était pas facile. En ce temps-là, peu d'outils de communication et encore moins d'internet. Les échanges, la solidarité, le vivre ensemble faisaient office de liens entre les hommes. Le travail, les rencontres, les rares sorties ou activités sportives remplaçaient les réseaux sociaux... C'était le temps où camaraderie, famille et entraide étaient le moteur de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, l'héritage des Pères Fondateurs de l'U.S.M. est riche. Les valeurs humanistes prônées par ces pionniers sont toujours prégantes : éducation, respect, engagement, cohésion sociale sont pour toujours inscrits dans l'ADN de l'UNION SPORTIVE de MAROLLES. Cet héritage, nous le devons à celles et ceux qui ont écrit l'Histoire de l'U.S.M. Certaines et certains nous ont quittés. Nous pensons à eux et nous leur dédions ce 90^{ème} anniversaire.

En 2019, l'U.S.M. c'est 8 sections sportives proposant 10 disciplines (Athlétisme ; Basket ; Cyclotourisme ; Judo ; Aérogym ; Jujitsu ; Pétanque ; Taekwondo ; Tennis et Vocotruyen) - 790 adhérents dont 85% de Marollais, soit près de 20 % de la population de Marolles.

Pour fêter son 90^{ème} anniversaire, l'U.S.M. avait choisi la date du samedi 15 juin. En cette belle journée ensoleillée plus de 250 participants petits et grands ont profité des nombreuses animations, démos et initiations proposées par les sections sportives : structures gonflables, combats de sumos, run and bike... sans oublier le grand quizz sur application smartphone qui a remporté un vif succès. Nous remercions infiniment tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette merveilleuse journée, ainsi que nos généreux partenaires et sponsors, sans oublier la Mairie et les Services Techniques pour leur aide précieuse.

Mais 2019 n'est pas seulement l'année des « 90 ans ». Elle marque également la fin de la présidence - à 89 ans - de M. Jean HENRY, emblématique Président de l'U.S.M. depuis 39 ans. Vice-président de 1975 à 1979, Jean a été élu Président en 1980.

Alors, bravo et surtout un très grand merci à toi, Jean, pour ton optimisme et ta joie de vivre durant toutes ces années d'engagement. Nous te souhaitons une bonne retraite « U.S.M » et surtout une bonne santé. Jean HENRY a transmis le « flambeau » le 28 juin dernier à M. Eric BROSSERON, à qui nous souhaitons bonne chance dans sa nouvelle fonction de Président de l'U.S.M.

L'UNION SPORTIVE de MAROLLES vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour les 100 ans

Le Bureau de l'U.S.M.



Comité des fêtes



Festivités du 14 juillet

Plus de feu d'artifice pour la fête Nationale depuis 2016, mais un grand bal traditionnel et populaire, avec l'orchestre « Sans sucre ajouté » de 20h à 2h du matin sur la place de la mairie.

La météo étant propice, les Marollais ont répondu présents à cet événement. Ils se sont restaurés et ont pu danser jusqu'à tard dans la nuit.

Pour l'occasion, nous avons assisté à une petite surprise : quelques membres du comité ont poussé la chansonnette sur scène sous la bienveillance des musiciens.

Un grand merci à tous les bénévoles pour l'excellente organisation de cette manifestation et nous vous disons à l'année prochaine.

Prochaine manifestation : le bal du beaujolais prévu le samedi 23 novembre 2019 à partir de 19h30.

La Compagnie des Hermines



Retenez les dates de nos prochaines représentations à la salle des fêtes, nous aurons grand plaisir à vous retrouver :

Vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019 à 20h45

Dimanche 1^{er} décembre 2019 à 15h.

Nous avons choisi cette année d'interpréter : « **LA VÉRANDA** » une comédie de Cyril Gély et Éric Rouquette.

Le voisin idéal serait-il celui qu'on ne voit jamais ? Gilles est un adepte notoire du transat et ce n'est pas Isabelle, sa charmante épouse, enceinte de leur deuxième enfant, qui troublera la quiétude de cet athlète de la sieste, ni même Gisèle, joyeuse commère à la langue bien pendue.

Non, l'agitation pourrait bien venir de leurs nouveaux voisins, Bruno et Hélène, deux Parisiens aisés au snobisme élégant et affairé qui rêvent de s'agrandir en construisant une véranda, « un espace de lumière irremplaçable, un lieu magique et confortable, où il fait bon vivre toute l'année... ».

« *Les Hermines font leur Sho* » pendant la fête de Marolles organisée par le Comité des Fêtes.



Association Le Francilien



Le festival de courts métrages « **LE FRANCILIEN** » sera organisé les **12 et 13 octobre** à la salle des fêtes.

Il est grand temps de s'inscrire pour pouvoir présenter vos films, toutes les informations utiles sont sur le site du FRANCILIEN : <http://le.francilien.free.fr> et également sur le site de la mairie à la rubrique Associations.

Si vous n'avez pas de films à présenter, vous pouvez assister en tant que spectateurs aux projections qui seront organisées toute la matinée et l'après-midi en fonction du nombre de films sélectionnés.

Le palmarès sera donné le dimanche matin à 11h après un forum avec les auteurs et le public ; nous vous attendons nombreux, l'entrée est libre et gratuite.

Jean-Pierre Clavier, président du Francilien



Atelier des ouistitis



Le prochain salon du tout-petit aura lieu les **samedi 5 et dimanche 6 octobre** à la salle des fêtes.

Venez acheter et vendre des jouets, des vêtements (de 0 à 10 ans) et du matériel de puériculture.

Samedi 5 : Dépôt de 9h à 11h30 / Vente de 15h à 18h

Dimanche 6 : Reprise des invendus de 9h à 10h30.

Contact : latelierdesouistitis@gmail.com

Chorale Crescendo



Crescendo est un groupe vocal composé de sept choristes.

Si vous souhaitez venir nous écouter, nous organisons un concert le **24 novembre 2019** en fin d'après-midi (l'heure exacte sera communiquée ultérieurement).

Vous avez envie de nous rejoindre ? Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Catherine Esnard au 06 79 30 35 97.

Chorale interparoissiale Saint-Georges / Saint-Martin



Pour participer à l'animation des célébrations liturgiques, n'hésitez pas à rejoindre la chorale interparoissiale Saint Georges – Saint Martin.

Pour tout renseignement, contactez Madame CHAUVANCY au 06.10.91.94.80



L'atelier Creatik La 3D fait son cinéma



D'octobre 2018 à juin 2019, l'atelier Creatik a formé 30 adhérents et initié 62 élèves de CM2 à la 3D.

Mais à quoi sert la 3D ? La 3D est un terme générique qui désigne la conception en 3 dimensions. Cela sert à faire des films d'animation, de l'impression 3D, de la publicité, des jeux vidéo etc.

Mais pour qui ? Pour tous à partir de 12 ans. Pas de connaissance nécessaire. C'est justement ça l'atelier Creatik : rendre la 3D accessible à tous.

Et ça marche ! Le résultat va bien au-delà de nos espérances puisqu'après seulement 2 ans d'existence, quelques adhérents ont accepté de relever un nouveau défi : réaliser notre premier court-métrage. Découverte du travail en groupe, écriture d'un scénario, d'une animatique (storyboard), modélisation, animation, mise en lumière, post-production, rendus etc. Tous ces aspects dignes d'une réalisation professionnelle sont abordés. Le court-métrage intitulé « Zone 42 » participera au festival de courts-métrages francophones « Le Francilien » de Marolles-en-Hurepoix.

Tout au long de l'année, nous proposerons de nouvelles activités ouvertes à tous. Alors, suivez-nous sur Facebook et via notre site Web (<http://l-atelier-creatik.fr>). Vous pouvez nous contacter par email à ateliercreatik@gmail.com.

Association Syndicale du lotissement du Chevron



« LE CHEVRON EN FÊTE »

Le samedi 25 mai 2019, c'était la fête dans l'espace vert privé du Chevron.

Le matin à 9h, un amical concours de pêche a été organisé pour les habitants du Chevron et invités autour de l'étang dans l'espace vert.



Plusieurs pêcheurs étaient là et la matinée s'est terminée par une remise de prix aux gagnants du concours. Puis à 15 h, les petits enfants participaient à divers jeux organisés par l'équipe des animateurs bénévoles. Beaucoup de résidents ont participé à ces animations. Après cette belle journée, à 19h, un apéro bien frais a accueilli les participants venus en grand nombre au pique-nique qui s'est prolongé jusqu'à la nuit dans une ambiance festive et très détendue.

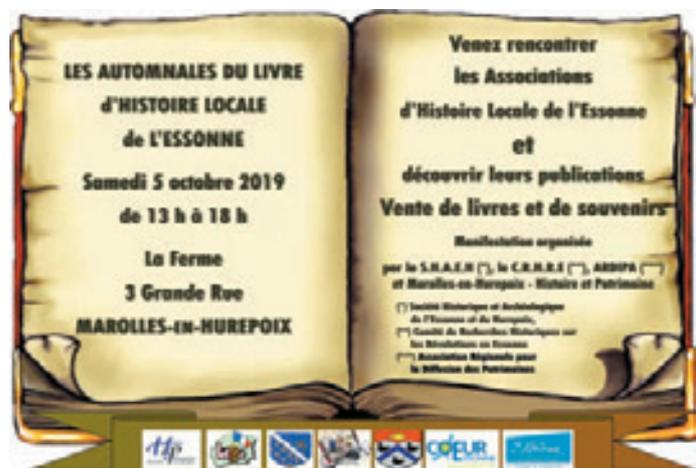
Les organisateurs se félicitent de la réussite de cette belle journée et de la grande participation des habitants du Chevron à ce rendez-vous.

À l'année prochaine...

Le Président de l'association syndicale du Chevron, Paul FRADIN



Histoire et Patrimoine



Le samedi 5 octobre 2019, l'association Histoire et Patrimoine de Marolles organise à La Ferme, LES AUTOMNALES «Le Salon du Livre d'Histoire Locale».

Vous découvrirez des associations de notre département qui vous présenteront leurs publications sur les villes et événements historiques de l'Essonne.

Un rendez-vous à ne pas manquer !



Croix de Guerre et Valeurs Militaires



L'association des Croix de Guerre et Valeur militaire, fondée en 1919, regroupe les titulaires de l'une ou l'autre de ces décorations.

Strictement neutre à tous égards, comme le furent dans le danger vos actions courageuses, elle s'est donnée pour principales missions de conserver le glorieux souvenir de nos camarades disparus et d'œuvrer dans l'amitié pour un avenir de paix.

Cher camarade décoré, votre décoration récompense un ou plusieurs actes de courage individuels. Elle ne doit pas tomber dans l'oubli.

Rejoignez-nous, vous serez accueillis en ami de toujours.

Le Président pour l'Essonne : Gilbert Chipault

20 rue Paul Doumer 91150 Etampes – Gchipault@sfr.fr – 01.75.59.99.42

Votre correspondant sur Marolles-en-Hurepoix :

Marcel Lépinay, président honoraire.

Compagnie du Fauga



Les 17 et 18 mai derniers, la Compagnie du Fauga a eu le plaisir de rejouer la pièce « La Grammaire », d'Eugène Labiche, à la salle des fêtes de Marolles-en-Hurepoix.

Dans cette comédie plaçant l'intrigue en région essonnienne, le président de l'Académie d'Étampes débarque à Arpajon pour y marier son fils. Mariage dont l'issue devient rapidement incertaine lorsqu'il se met à entreprendre des fouilles archéologiques dans le jardin de son hôte.

Le public a ensuite pu assister à une interprétation de trois saynètes de Jean Tardieu, dans une mise en scène plus moderne, tantôt parodique, tantôt exagérée, où des intrigues sans queue ni tête se mêlent à des personnages excentriques.

Ensuite, le 24 mai, la troupe du Fauga a eu le grand plaisir de rejouer « La Grammaire » à la Résidence des Personnes Âgées. L'accueil y a été des plus chaleureux et l'auditoire très enthousiaste. Un grand merci à Aurore, la responsable de la Résidence et à ses pensionnaires.



Dons du sang



Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable. En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine.

Voici les résultats des dernières collectes :

- **14 juin** : Journée Mondiale des Dons du sang où Marolles était partenaire : 270 donateurs, 221 prélevés dont 44 nouveaux.
- **16 juillet** : 90 donateurs, 72 prélevés dont 9 nouveaux.
- **13 septembre** : 61 donateurs, 51 prélevés dont 5 nouveaux.

Bravo aux bénévoles Françoise, Colette, Sandrine, Jessica.

De belles opérations qui, sans l'engagement des bénévoles, n'auraient pas eu un tel succès. **Venez aux prochaines collectes les 27 novembre 2019 et 31 janvier 2020.** Plus d'infos : dondesang.efs.sante.fr

VDPC 91



VDPC 91 est une association des volontaires bénévoles habilitée par la Préfecture et déclarée depuis 2001. Elle regroupe des volontaires animés du souhait de servir et d'assister les responsables d'organismes essonniers mis en place lors des crises qui mettent en cause la sécurité et les populations.

Quel est le but de VDPC91 ?

Qu'il devienne naturel que chacun, quel que soit son parcours, consacre une étape de sa vie au volontariat et à un engagement au service de la collectivité dans une multitude de situations d'intérêt général ! VDPC91 permet de s'engager dans ces missions en faveur de la collectivité au sein du département et au service des communes.

Quelles sont les missions de VDPC91 ?

VDPC91 accompagne les missions d'assistance aux différents organismes impliqués dans les opérations de secours, renforce et complète les dispositifs de gestion de crise mis en place par les autorités ou la Préfecture, Centre Opérationnel de Défense, postes de commandement opérationnel dans les communes, rédaction des plans communaux de sauvegarde (PCS). Sur ordre de la Préfecture de l'Essonne, VDPC91 intervient dans les plans ORSEC.

Tout citoyen peut contribuer à la gestion d'une crise dans sa commune. Ainsi, VDPC91 (<http://www.vdpc91.org/>) contribue au renforcement du lien social notamment dans le cadre de la prévention et de la gestion de crise.

Qui peut rejoindre VDPC91 ?

Les VDPC91 sont d'origine diverse : actif ou retraité, civil ou fonctionnaire, pompier, militaire, spécialiste de la sécurité, secouriste, administratif. L'association est ouverte à toute personne volontaire et bénévole. Les critères de recrutement sont la motivation du citoyen et sa volonté d'agir pour la Cité sous l'autorité de la préfecture de l'Essonne. Aucune condition de diplôme ou de compétences n'est exigée.

Ses adhérents suivent une formation de base dispensée par le Bureau de Défense et de Protection Civile (BD-PC) de la préfecture de l'Essonne. Des exercices internes ou des participations aux exercices départementaux renforcent le niveau d'aptitude à tenir les postes auxquels ils sont affectés en fonction de leurs compétences.

Pour tout renseignement : Contact : Général (2S) François Chauvancy, président de VDPC91, francois.chauvancy@sfr.fr.



Les amis du jumelage



Voyage à Copenbrügge du 30 mai au 2 juin

26 membres des Amis du Jumelage se sont rendus cette année à Copenbrügge du 30 mai au 2 juin 2019 pour y célébrer le 25^{ème} anniversaire de la signature officielle du jumelage entre nos deux communes. Pour 9 d'entre eux, il s'agissait d'une grande première.

L'accueil, le 30 mai en fin d'après-midi, a été des plus chaleureux. Le chef de chœur de la chorale NesselbergerTon nous a en effet fait la surprise et le plaisir de nous accueillir au son de la trompette. Tout le monde s'est retrouvé le lendemain, 31 mai, pour une croisière sur la Weser. Après un déjeuner sur le bateau, nous avons visité le château de Corvey ainsi que la ville de Höxter avec ses magnifiques maisons à colombage. Samedi 1^{er} juin, de nombreuses familles se sont retrouvées à Hameln pour une visite guidée de cette petite ville rendue célèbre par la légende du Joueur de Flûte (« Rattenfänger » en allemand). Puis, tout le monde s'est retrouvé à 17h30 dans l'église St Nicolai de Copenbrügge pour commémorer le 25^{ème} anniversaire de notre jumelage.

Au programme : discours vibrants et émouvants ainsi que musique et chants.

Notre soirée du samedi s'est achevée par un repas dansant et un petit spectacle offert par la chorale montée par les Amis du Jumelage pour l'occasion.



Southam rend visite à Marolles - 17 au 20 mai 2019

Arrivés par avion sur Roissy, les retrouvailles étaient chaleureuses même si le nombre de participants était très modeste. **La journée de visites a été consacrée à Versailles, non pas le château, bien connu de tous, mais des domaines annexes : le Potager du Roi et le Domaine de Trianon.**

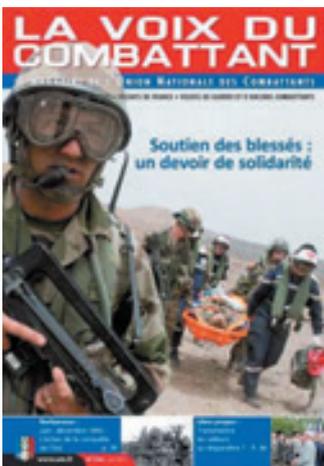
Le Potager du Roi, créé par M. de La Quintinie (9 Ha) abrite 450 variétés de fruits et plus de 300 variétés de légumes. Il permettait de nourrir en partie la Cour. À quelques minutes à pied du château, le roi aimait s'y promener. D'ailleurs, nous l'y avons rencontré !

Après le traditionnel pique-nique (sans l'« apéro » - l'alcool est interdit dans les jardins) et accompagné d'un guide, le groupe a fait une grande promenade dans le Domaine ponctuée par la visite du Grand Trianon ; palais très influencé par l'Italie, il n'a qu'un seul étage, un toit-terrasse et un péristyle relie les 2 ailes du bâtiment, suivie par la visite du Petit Trianon, construit sous Louis XV et doté de magnifiques jardins, la reine Marie-Antoinette l'a transformé pour créer un cadre plus naturel et y a fait ajouter un kiosque d'Amour et un belvédère. Enfin, l'ensemble du Hameau de la reine, inspiré d'une architecture normande, qui recrée le charme de la vie rurale ; il inclut une laiterie, un moulin et une habitation récemment restaurée.

La journée du lendemain, passée en famille et accompagnée d'activités diverses s'est terminée par un dîner gastronomique « Au Ménéil » à Savigny-sur-Orge.

L'an prochain, c'est à Southam que nous nous retrouverons avec beaucoup de plaisir.

UNC



L'Union nationale des combattants (UNC) a, d'emblée, vocation à accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre. Elle est à l'origine de toutes les grandes avancées obtenues en matière de législation combattante. Elle est aujourd'hui engagée dans le débat sur les retraites. Composée de 180 000 adhérents, elle est organisée au sein de chaque département en sections locales. Marolles-en-Hurepoix, Cheptainville, Guibeville et Leudeville disposent d'une section locale commune. Par son drapeau lors des cérémonies patriotiques, la section UNC rappelle à chacun d'entre nous le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour nos libertés et nos institutions.

Quelle est l'origine de l'UNC ?

L'Union nationale des combattants, association reconnue d'utilité publique, a été créée 15 jours après l'armistice du 11 novembre 1918 par Georges Clémenceau et le père Daniel Brottier, célèbre aumônier militaire de la Grande Guerre.

Que fait l'UNC ?

L'UNC agit dans chaque département. Elle a naturellement vocation à faire entendre la voix de ses adhérents sur tous

les problèmes de société, la vie de la cité et ses valeurs. Soucieuse d'entretenir le souvenir des combattants morts pour la France, elle participe en leur mémoire aux journées nationales du souvenir. Elle assure le lien de fraternité entre ses membres par différents supports, notamment par le journal La Voix du Combattant imprimé à 200 000 exemplaires.

Qui peut adhérer à l'UNC ?

Tous ceux qui ont eu l'honneur de porter l'uniforme militaire et de servir sous les couleurs de la France peuvent adhérer à l'UNC : anciens combattants, militaires des forces armées d'active et de réserve, le conjoint ou les parents en ligne directe d'un combattant mort pour la France. Ainsi les adhérents retrouvent à l'UNC le respect des valeurs de vérité, de liberté et de solidarité auxquelles ils aspirent, afin de transmettre ces valeurs aux générations futures.

Pour tout renseignement

Contact : Général (2S) François Chauvancy, président de la section UNC « Marolles-en-Hurepoix - Cheptainville - Guibeville - Leudeville ».

Mail : françois.chauvancy@sfr.fr

MJC



Porte Ouverte Tennis de Table

Pour sensibiliser le public à ce sport peu médiatique, la MJC a organisé une porte ouverte le 16 Juin. Parents et enfants étaient conviés et tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Ce jour-là, la prof Marie Jo Trony était fière d'annoncer qu'elle était depuis peu Championne de France au Critérium National 2019.



Porte Ouverte Danse Moderne

Le Gala étant annulé à cause de la canicule, une porte ouverte a été organisée lors du dernier cours. Les parents ont pu ainsi apprécier le travail de l'année et les enfants, ayant répété depuis des semaines, étaient fiers de faire leur show.

Préparation du gala de danse

Cette année, les résidents de la RPA ont participé à l'élaboration des décorations qui devaient servir pour le Gala. Malheureusement, il n'a pas eu lieu mais, pour les remercier, les élèves de Danse Moderne leur ont offert une mini représentation.

Au grand plaisir des résidents qui adorent ces échanges inter-générationnels. C'était un bel après-midi.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

Téléthon le vendredi 6 décembre 2019
Talents Cachés le WE des 14 et 15 décembre 2019



Les économies d'énergie

Pourquoi s'intéresser aux économies d'énergie ?

Chaque instant de notre vie est subordonné à la production d'énergie : production d'aliments, déplacements, loisirs, travail... Or, **notre production d'énergie dite traditionnelle** (gaz, GPL, fuel, charbon) **engendre la production de gaz à effet de serre** (GES), responsable du réchauffement climatique.

Il convient donc d'adopter d'autres modes de consommation en développant une production d'énergie dite renouvelable : solaire, éolien, géothermie, bois, hydraulique...

S'inscrire dans une démarche d'économie d'énergie permet aussi de réduire ses dépenses.

Comment réduire sa consommation d'énergie ?

• Faire isoler sa maison

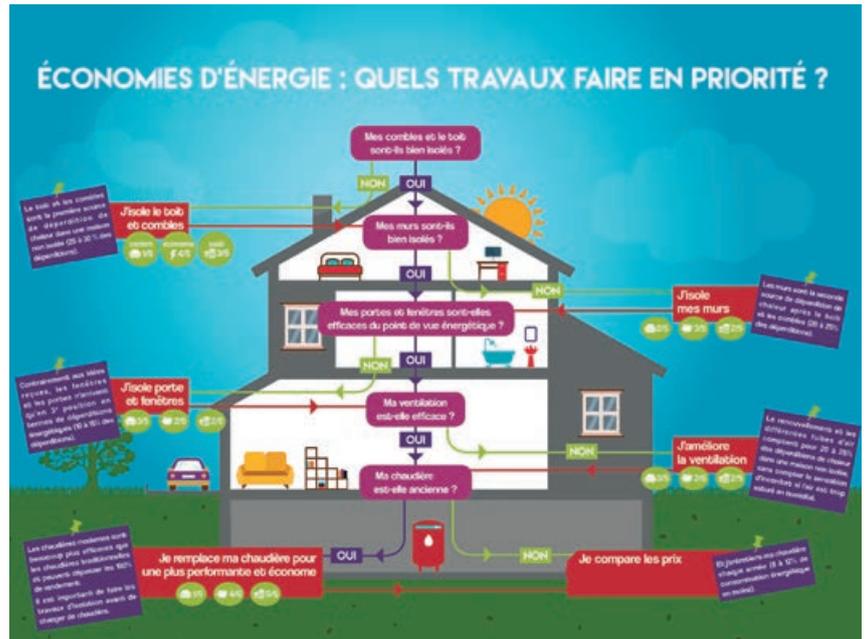
Vous pouvez ainsi faire isoler vos combles, votre cave, votre garage, votre sous-sol et votre vide sanitaire et ainsi réduire de plus de 30 % vos factures d'énergie. De nombreuses aides existent aujourd'hui pour vous aider à financer cette isolation : Ademe, ANAH, Edf, crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...

• Installer un mode de chauffage plus récent et/ou plus économe

Des aides existent pour remplacer les chaudières au fioul et pour installer des systèmes plus écologiques comme les pompes à chaleur ; ces nouveaux modes de chauffage sont aussi plus économiques.

• Installer des panneaux photovoltaïques

Produire son énergie c'est possible ! En complément d'un ballon d'eau chaude, votre toit peut produire une eau chaude à moindre coût et ainsi vous permettre de faire des économies. Il faut 3 à 6m² pour chauffer un ballon de 100 à 250 litres d'eau.



• Améliorer l'équipement de la maison

Privilégiez des appareils électroménagers efficaces, de classe A, A+ ou A++.

Privilégiez les ampoules à Led ou basse consommation et n'oubliez pas qu'il ne faut pas les jeter avec les déchets ménagers car certains de leurs composants sont toxiques et qu'elles sont recyclables ; des points de collectes sont disponibles dans certaines grandes surfaces par exemple.



• Adopter une démarche éco-responsable

Réduisez le nombre d'appareils électriques et électroniques en veille. Ne chauffez pas votre habitation à plus de 19°C. N'imprimez pas systématiquement et si vous le faites, privilégiez le recto/verso. Recyclez, réparez ou réutilisez le plus possible, etc.

Où s'adresser ?

- Selon la situation et les conditions de ressources, **de nombreux foyers peuvent faire des travaux pour 1 €** alors renseignez-vous sur : <https://www.pacte-energie-solidarite.fr>.
- Vous pouvez ainsi peut-être bénéficier d'**offres d'isolation à 1 € jusqu'au 31 décembre 2020** conformément à l'annonce du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.
- Vous pouvez également trouver de nombreux conseils et des adresses d'entreprises certifiées sur <https://www.faire.fr/>
- Pour plus d'informations sur l'**installation de pompes à chaleur à 1 €** : <https://www.pacte-energie-solidarite.fr/nos-offres/pompe-a-chaaleur-a-1-euro>
- Le Département de l'Essonne a développé une **plateforme qui vous permet de réaliser l'auto diagnostic de votre logement**, et vous met en lien avec des entreprises essoniennes agréées : <http://www.renover-malin.fr/>
- **L'espace Info Energie de Cœur d'Essonne Agglomération est un lieu d'information, d'orientation et de conseils** pour vous aider à adopter les bons réflexes au quotidien et à construire votre projet de rénovation et/ou d'isolation : Cité du développement économique et de l'emploi 28 avenue de la Résistance, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois **ou** rencontre avec un conseiller sur rendez-vous au 01.84.65.02.12 ou par mail à info.energie@coeuressonne.fr

Notre impact et nos besoins ne sont pas en rapport avec la ressource disponible.

Le mode de vie de l'humanité actuellement n'est donc pas durable.

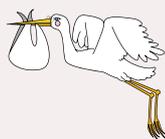
Faites des économies tout en préservant l'environnement et notre planète pour que nos enfants puissent y vivre :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » (Antoine de Saint-Exupéry).



Naissances

16/6 : Ilyana BORET
 30/6 : Noémie LE BRETON
 18/7 : Ewenn PAIRIN
 20/7 : Haronn TOUAH
 03/8 : Jade BADAROUX DA SILVA
 06/8 : Livia ALVES
 06/8 : Helyos IMBERT
 28/8 : Tesnim MOKEDDEM
 10/9 : Alia HICUBURUNDI
 14/9 : Sofia NOORDALLY MOREAU



Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés.

Noces

Noces d'or
 de M. et Mme Bouillaud
 le 13 avril 2019

Noces d'or
 de M. et Mme Lebec
 le 11 mai 2019



Félicitations pour ces 50 ans de mariage !

Mariages

15/6 : Stéphanie DOS SANTOS FONSECA
 et Vicenté RAMON POMAR
 29/6 : Elodie BLANC et Ioan DUCHESNE
 29/6 : Karine PORTAL et Arnaud SCHMIDT
 06/7 : Jessica HESRY et Cédric TURPIN
 06/7 : Khadija KHEIRAT et Amine FIKRI
 13/7 : Ingrid GARD et Mickaël DA ROCHA
 24/8 : Sandrine CATINAT et Philippe COQUELIN
 31/8 : Céline MUNIER et Florian CARLIER
 13/9 : Nvibululu LANDU et Jessy MACKAKO



Félicitations aux heureux mariés

Décès

09/6 : Jeanne PASZTOR née AUBERGIER
 14/6 : Pascal HUET
 04/7 : Pierre FOURQUIÉ
 05/7 : Jeannine CHIQUET née GOUËT
 27/7 : Laurent PICAULT
 04/8 : Edmond PUVION
 07/8 : Gilberte LE GALLO née MONTALANT

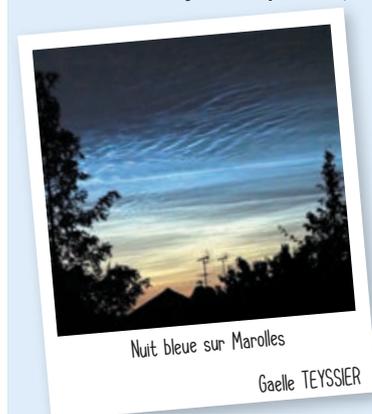


Toutes nos sincères condoléances aux familles

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS



Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier une sélection des plus belles photos.
Drôles, insolites, ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix.
 Envoyez vos photos par mail communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



ET CHEZ NOS VOISINS...



FÊTE DE LA SCIENCE 2019

Tout au long du mois d'octobre, retrouvez de nombreuses animations dans les médiathèques du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Thème de cette année : la composition des aliments.

Consultez le programme complet sur
<https://mediatheques.coeuressonne.fr/>





NUMÉROS UTILES

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr Chaigneau	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74

• NATUROPATE / IRIDOLOGUE

Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue)	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
	www.lespepitesdemanaturo.com	
Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES

Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI		01 69 14 86 80 et 06 08 67 99 34
--------------------------------------	--	----------------------------------

• SAGE-FEMME

Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
-----------	--	----------------

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
--------------	---------------------------------------	----------------

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
--------------	--------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• PSYCHOLOGUE

Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
-------------	---------------------------------------	----------------

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
--	---------------------------------	----------------

• SOPHROLOGUE

Mme Nérac	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 70 04 31 53
-----------	---------------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
------------	---------------------	----------------

• ART THÉRAPEUTE - ENERGÉTIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	06 75 61 68 86
------------	---	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour, Dr Plassard et Dr Doumerc	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------------------	-----------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---------------------------------	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Au CCAS, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon		01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 69 14 85 77
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipmarolles@gmail.com	
• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn		01 60 15 18 23
Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge		

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

URGENCES

- **SMS : 114**
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- **Urgence médicale : 15**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Police secours : 17**
- **Pharmacie de garde :**
Infos sur monpharmacien-idf.fr
ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91**
- **S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00**
- **S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94**
- **Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000**
- **Violences sexuelles sur enfants**
<http://www.allo119.gouv.fr>
- **Gendarmerie nationale**
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- **Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091**
- **Dépannage GAZ 24h/24 7j/7**
0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- **Raccordement GAZ : 09 69 36 35 34**
- **Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ :**
09 69 32 43 24
- **Eau Coeur d'Essonne : 0 800 500 191**
20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

- Bassin nautique de l'Arpajonnais,
La Norville 01 64 90 20 64
- Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56
- Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21
- Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95
- Piscine de Morsang 01 69 46 09 59
- Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16
- Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne :
0 800 293 991
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)
HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts et recette perception
29 avenue du Général de Gaulle,
Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00



Sarl BESSIERES



- Maçonnerie
- Couverture
- Zinguerie

1, rue pierres rangées
91590 LA FERTE-ALAIS
www.sarl-bessieres.fr

Tél. : 01 64 57 79 83
Port. : 06 09 27 81 45

- INFORMATIQUE -



services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



Tél. : 01.64.90.55.58

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS



ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Étampes
Route de Brétos-les-Scoillés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

Les Jardins du 91

Patrick POTHRON
06.29.79.65.26

Agencé Services
à la personne
DEVIS GRATUIT
Contactez-nous sur internet

Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, d'arbustes, arbres fruitiers, ...
Abattage, élagage, création de massifs, plantation, ...
Pose de clôture rigide, semi rigide, Pose de claustras bois

Les Jardins du 91 - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Email : lesjardinsdu91@hotmail.com - Facebook : les jardins du 91 - SIRET : 7534060400022



*Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES
14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

- Aménagements urbains,
- Équipements collectifs,
- Travaux routiers & particuliers,
- Équipements industriels & logistiques

35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 -
www.tpsaisy.fr - Email : tpsaisy@wanadoo.fr

Bruno NOËL S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



Complice de vie
Services au Personne Adulte

Portage de repas
à domicile

Service à domicile Portage des repas



Aide à l'autonomie



Travaux ménagers



Portage de repas



Pour toute demande, contactez-nous au 01 69 04 24 80
contact@complicedevie.fr - www.complicedevie.fr
153 avenue gabriel Péri - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois



SwissLife

www.swisslife.fr



Evelyne Robic

Agent Général d'Assurances

Retraite - Épargne - Santé - Habitation

1 rue Anatole France - 91220 Brétigny sur Orge
Tél. : 01 60 85 09 75 - evelyne.robic.ag@swisslife.fr

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE sur Marolles En Hurepoix et ses environs



Vincent ANDRADE

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr

RSAC : 823 388 761 - EVRY



www.capifrance.fr

capifrance



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

Toute une équipe à votre service

AUTO HABITATION PLACEMENTS SANTÉ

ASSURANCES

01 64 56 80 60

FEI

15 rue des noblets
91770 SAINT-VRAIN



Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17

Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville

www.arbres-et-paysages.fr



Société de Distribution de flyers recherche retraités pour distribuer des flyers en Ile de France. Véhicule indispensable. CDI mi-temps ou auto-entrepreneur. 01 64 97 11 31 • contact@vente-pro.com.

COMMERÇANTS ! Faites appel à nous pour faire distribuer vos flyers en Boîtes aux lettres.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Vitrerie
Revêtements de sols et murs

J.-C. & P. BLUM

Tél./Fax 01 69 14 86 07

31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix

SFRE
TRAVAIL PUBLIC
VTD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenats
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90
sfre@sfre.fr

